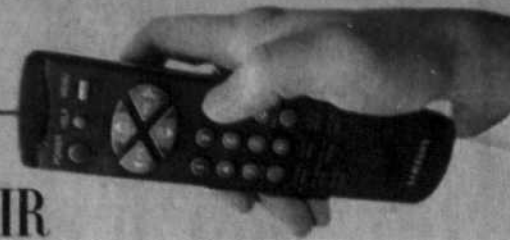




L'HORAIRE TÉLÉ

Le guide de vos soirées
Gratuit dans LE DEVOIR



www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIV N° 260

LES SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2003

2,18\$ + TAXES = 2,50\$

Le pouvoir de l'esprit sur le corps

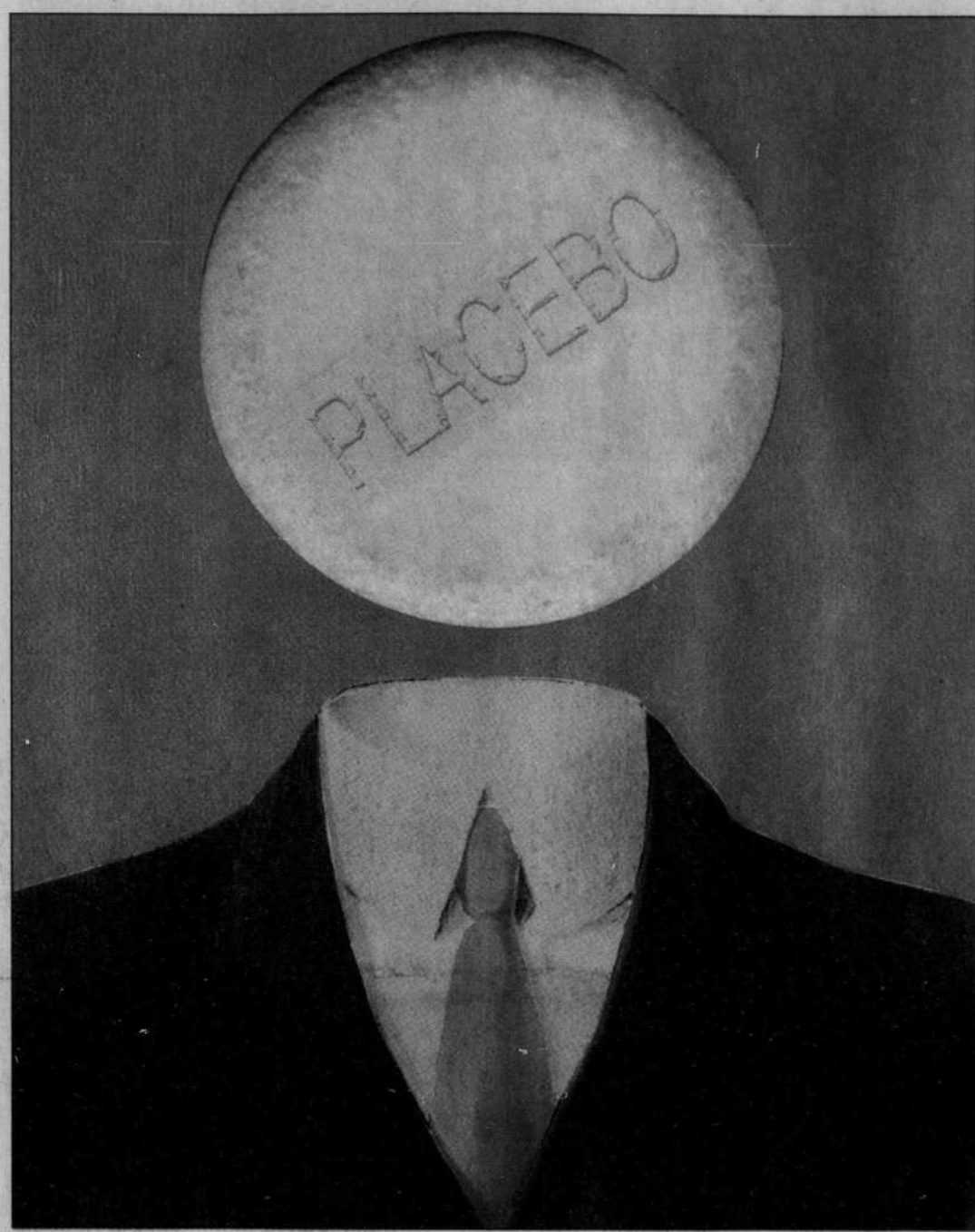
Des indices irréfutables prouvent l'existence de l'effet placebo

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Des indices irréfutables s'accumulent quant à son existence, voire à sa puissance. Des études de plus en plus nombreuses montrent que des placebos administrés à l'insu des patients, qui s'attendent à recevoir un traitement réputé efficace, parviennent notamment à soulager des douleurs chroniques, à améliorer l'état psychologique de dépressifs, à réduire les symptômes de la maladie de Parkinson. L'effet placebo se fonde peut-être sur une supercherie, mais celle-ci démontre justement le pouvoir de l'esprit sur le corps dans le processus de guérison. Il subsiste bien sûr encore des sceptiques qui remettent en doute l'existence réelle de la douleur ou

VOIR PAGE A 10: PLACEBO

Autres informations en page B 6



MONTAGE LE DEVOIR

Martin cueille sa couronne

MANON CORNELLIER
LE DEVOIR

Toronto — Jean Chrétien lui a donné son appui jeudi soir. Son adversaire Sheila Copps s'est ralliée avant même le décompte des votes. Il ne restait plus à Paul Martin qu'à cueillir la couronne de chef du Parti libéral du Canada, la même qu'il convoitait en 1990 et qui avait échappé à son père. Il l'a fait en invitant les Canadiens à tourner la page sur les années Chrétien pour mieux bâtir sur leurs réalisations. «Je suis très fier de tout ce que nous avons accompli ces dix dernières années. Mais aujourd'hui, le moment est venu d'aller de l'avant, de passer à une autre étape», a déclaré M. Martin, après avoir été élu chef avec 93,8% des voix exprimées par les 3455 délégués présents. Paul Martin voulait donc parler d'avenir et ne s'est pas beaucoup attardé à évoquer le passé, voire l'héritage laissé par Jean Chrétien. Il a toutefois remercié le premier

ministre, s'écartant pour une rare fois de son texte. «La mesure réelle d'un leader est qu'à son départ, le pays est en bien meilleure condition qu'il l'a trouvé, alors Jean Chrétien peut être très fier. [...] Un de mes plus grands atouts comme ministre des Finances, lors de la lutte contre le déficit, a été le soutien indéfectible et pratiquement jamais vu du premier ministre.» Un hommage bien reçu par le premier ministre qui, avec sa femme Aline, a retrouvé son successeur sur la scène à la fin du discours pour le féliciter. Le nouveau chef libéral a livré son discours avec fermeté et conviction, insistant sur son désir de faire les choses différemment et de sa vision de son propre rôle. «Le véritable défi du leadership est de rallier un pays autour de ses aspirations non réalisées, de bâtir une société fondée sur l'égalité et non sur le privilège, sur le devoir et non sur la domination



REUTERS

«Le véritable défi du leadership est de rallier un pays autour de ses aspirations non réalisées, de bâtir une société fondée sur l'égalité et non sur le privilège, sur le devoir et non sur la domination gouvernementale»

remment et de sa vision de son propre rôle. «Le véritable défi du leadership est de rallier un pays autour de ses aspirations non réalisées, de bâtir une société fondée sur l'égalité et non sur le privilège, sur le devoir et non sur la domination

VOIR PAGE A 10: MARTIN

Mission accomplie pour la garde prétorienne de Paul Martin, page B 3

Dai Sijie: l'art du sarcasme

Il avait atteint la gloire avec son premier roman, *Balzac et la petite tailleuse chinoise*. Aujourd'hui, il confirme sa vocation d'écrivain avec un roman plus complexe, plus drôle aussi. Dai Sijie, auteur du roman *Le Complexe de Di* (Gallimard), qui remportait cette année le prix Femina, est de passage au Salon du livre de Montréal.



CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Petit et trapu, Dai Sijie semble toujours au bord de l'ironie lorsqu'il se prête au jeu de l'entrevue. Le Chinois d'origine, qui vit désormais en France, manie en effet à merveille la raillerie. Ce don lui vaut d'ailleurs d'avoir eu certains ennemis avec le régime chinois. Son dernier roman n'échappe pas à cette règle. Et cette histoire de juge corrompu dans une Chine où les communistes sont désormais les plus ardents capitalistes n'a rien pour arranger ses relations avec le gouvernement de son pays natal. En fait, Dai Sijie a écrit ce roman après avoir séjourné durant deux ans en Chine pour procéder au tournage du film *Balzac et la petite tailleuse chinoise*.

VOIR PAGE A 10: SARCASME

De la mémoire collective à la mémoire individuelle

La vie de tous les jours en 8 mm, ou la télé-réalité qui vient du passé

FABIEN DEGUISE
LE DEVOIR

Clap... Au bord d'une rivière, un homme avec une chemise à carreaux pêche le saumon. Sous le regard amusé de ses chums assis sur un banc en bois. Clap... Un ti-cul, déguisé en cowboy, active une mitraillette en plastique. Le sourire coquin. Clap... Le père Noël, dans un traîneau tiré par deux chevaux, défile dans une rue enneigée. Clap... Une femme en robe de tulle sautille, un bébé dans les bras, devant une immense pancarte signalétique en bois: Matane, 21 km. Clap... Quatre hommes dans une décapotable, lunettes de motocyclistes solidement chaussées, sillonnent une route de gravier bordée d'arbres. En riant généreusement. Clap... Dans un camp de bûcherons, un cuisinier fait sauter une

crêpe qu'il vient de couler dans un énorme poëlon en fonte. Il regarde soudainement l'objectif. Et se met à rire... Les scènes sont en noir et blanc. Parfois en couleur. Avec des images granulées qui, bien que projetées sur un écran de télévision dans le silence d'un salon urbain, induisent comme par magie le ronron — virtuel s'entend — d'un projecteur de 8 mm. L'ensemble fleurit bon la joie de vivre des années 30, 40, 50, 60 ou même 70, la famille, les games de hockey en plein air, les parties de chasse dans le Nord, les ceintures fléchées ou les vacances en voilier en Gaspésie dans un Québec d'une autre époque que ces films de famille ou d'amateurs — les Européens parlent plutôt d'«inédits» — font désormais resurgir dans notre présent. Quarante, soixante ou soixante-dix ans plus tard, la projection de ces sourires, de ces enfants qui se chamaillent et de ces plats mijotés dans des casseroles en fer blanc au bord d'une rivière, un hydravion en arrière-plan, captive. Même en l'absence de bande sonore,

VOIR PAGE A 10: MÉMOIRE



OFFICE PROVINCIAL DE PUBLICITE

INDEX

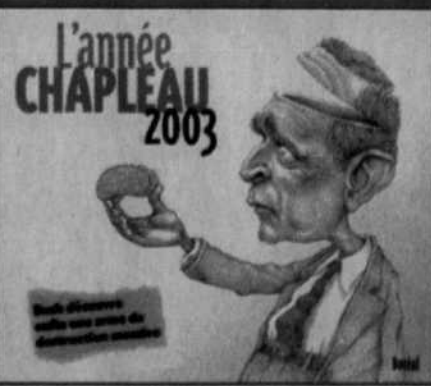
Actualités.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 7	Monde.....	A 8
Avis publics.....	C 9	Mots croisés.....	A 8
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 10
Carrières.....	C 5	Perspectives.....	B 1
Décès.....	C 7	Rencontres.....	D 2
Économie.....	C 1	Sciences.....	B 6
Éditorial.....	B 4	Sports.....	C 10



L'année CHAPLEAU 2003

Les dessins de Serge Chapleau, caricaturiste à *La Presse*, la meilleure façon de garder un bon souvenir de l'année écoulée.

Venez rencontrer Serge Chapleau au stand Boréal N° 171
Samedi 15, de 14h à 16h
Dimanche 16, de 14h à 16h



120 pages • 19,95 \$
LA PRESSE
Boréal
40 ans
www.editionsboreal.qc.ca

LE DEVOIR ACTUALITÉS

SARCASME

SUITE DE LA PAGE 1

Au cours de ce tournage, il a constaté un tel degré de corruption, partout en Chine, qu'il a eu l'idée d'en faire un roman.

J'ai passé deux ans en Chine, et ça m'a vraiment donné une occasion d'observer ce pays, que je connais déjà très bien. Quand on tourne un film, c'est différent de quand on va voir les parents [...]. J'ai été très impressionné par la corruption. Chaque jour, il y a toujours des surprises, il faut toujours payer sans arrêt, dans tous les sens. La corruption, c'était un petit jeu, presque un jeu national. Alors, je me suis dit: si je peux faire quelque chose d'un peu marrant avec la corruption, ce serait bien, pour montrer la Chine d'aujourd'hui.

Le Complexe de Di raconte l'histoire d'un psychanalyste formé en France, féru de Freud et de Lacan, qui retourne en Chine pour libérer sa bien-aimée, Volcan de la Vieille Lune, emprisonnée pour avoir divulgué des photos interdites. Pour arriver à ses fins, le psychanalyste, Muo, doit fournir de jeunes vierges au juge Di qui, seul, peut libérer Volcan de la Vieille Lune.

Mais au-delà de la critique sociale, c'est le choc des cultures que ce livre explore. Aussi, la psychanalyse, par laquelle jurent encore bon nombre d'Occidentaux, n'offre pas une grille acceptable pour la culture chinoise. Appliquée en Chine, elle est plutôt perçue comme de la voyance, qui donne lieu à des situations du plus haut comique.

La théorie de Freud a changé quand même la société occidentale, tous les arts et la littérature, dit Dai Sijie. Après certaines lectures, j'avais certains doutes sur la théorie de Freud.

En fait, le personnage de Muo pourrait être inspiré d'un copain de l'écrivain, d'origine chinoise comme lui, qui étudiait la psychanalyse à Paris. Retourné en Chine, cet ami a tenté, avec une vingtaine d'autres psychanalystes, de pratiquer son métier dans l'empire du Milieu.

La psychanalyse, dit Dai Sijie, c'est presque la vérité. Appliquée en Chine, elle relève plutôt de la bonne aventure. *Ces psychanalystes, dit Dai Sijie, sont des gens bien courageux, qui essaient de déchiffrer cet immense truc qui s'appelle l'inconscient asiatique. [...] Je ne suis pas sûr qu'ils pourront bien réussir.*

Fasciné par la langue française, dans laquelle il écrit d'ailleurs désormais, l'auteur s'amuse aussi à observer les profondes différences entre la culture chinoise et la culture française.

Ainsi, il dit apprécier par-dessus tout le mot «amour» en français, qui sonne, selon lui, tellement mieux que le «*ai*», qui signifie la même chose en chinois.

Le mot "amour", c'est presque sensuel, tandis qu'en chinois, c'est un peu sec, "ai", c'est beaucoup moins romantique, dit-il.

En entrevue, Dai Sijie ajoute par ailleurs que les Chinois, en général, «ne se laissent jamais aller, ni à aimer, ni à haïr».

Alors, ça, c'est une tradition chinoise. C'était une idéologie dominante, pendant 3000 ou 5000 ans, et c'est l'essence de la théorie de Confucius: il ne faut jamais ni aimer, ni haïr, il faut toujours rester au milieu, dit-il.

Muo, pour sa part, est amoureux. Il se croit inexorablement fidèle à Volcan de la Vieille Lune, alors qu'il finit lui-même par se laisser séduire par plusieurs vierges de passage.

Mais ce n'est pas un éloge de la France, que Dai Sijie fait dans ses livres, mais plutôt un éloge de la langue française, de ses mots qui disent si bien les sentiments et l'action. *En français, souligne-t-il, on conjugue toujours les verbes avec les temps. Alors que dans ma langue chinoise, on ne conjugue pratiquement jamais.*

Dai Sijie, qui a conservé la nationalité chinoise, affirme pourtant que, s'il le pouvait, il écrirait en chinois plutôt qu'en français, puisqu'il maîtrise sa langue maternelle infiniment mieux que la seconde. S'il écrit en français, dit-il, c'est qu'il y est obligé. À cause du caractère un peu subversif de ses écrits, il n'arrive pas, en effet, à se faire publier en Chine. Et si son premier roman, *Balzac ou la petite tailleur chinoise*, vient d'être traduit en chinois, on a tenu, en Chine, à confier la traduction à quelqu'un d'autre, et cette traduction a été accompagnée d'une note signifiant que le gouvernement chinois était en désaccord avec cette œuvre sur le plan politique.

En écrivant en français, en vivant en France, Dai Sijie s'est par ailleurs découvert un nouveau public de lecteurs. Un public qui, si l'on en croit le prix qui vient de lui être décerné, n'est pas près de l'abandonner.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

gouvernementale. Une société basée sur la compassion et la solidarité et non l'indifférence ou la négligence.

Cette allocution a suivi un spectacle musical entrecoupé d'un discours percutant et des moins conventionnels prononcé par le chanteur rock irlandais Bono sur le sida en Afrique. Bono a remercié le Canada d'envisager l'exportation de médicaments génériques vers les pays pauvres aux prises avec une épidémie mais a enjoint au gouvernement d'aller au bout de son idée et demandé à Paul Martin de tripler la contribution canadienne au Fonds mondial pour la lutte contre le sida, la malaria et la tuberculose. Le projet de loi sur les médicaments génériques est mort au feuilleton cette semaine avec la prorogation des travaux parlementaires, mais l'équipe Martin dit que le nouveau chef libéral entend le présenter de nouveau et l'adopter.

M. Martin a relevé le message de Bono, qu'il a lui-même invité au congrès, mais n'a pas répondu directement à ses deux demandes. Pour l'essentiel, le discours de M. Martin, livré devant des milliers de partisans, était avant tout un rappel des grands thèmes de sa campagne, assortis de ses élans rhétoriques préférés, du type: «Le monde n'attend pas après nous», «Nous sommes à l'aube de possibilités historiques», «un moment pour convertir des circonstances historiques en changement transformateur», ou encore: «Nous pouvons marquer l'histoire». Il entend maintenir le cap en matière d'économie avec des budgets équilibrés, la réduction du ratio de la dette et la réduction des impôts. Il

ajoute toutefois la nécessité d'améliorer la reddition de comptes et d'investir dans l'apprentissage, l'innovation et la recherche. Sur le front social, il souligne la nécessité d'agir, sans dire comment, pour la petite enfance, les personnes âgées, les handicapés et les autochtones tout en s'attaquant aux listes d'attente dans le secteur de la santé.

Il veut arriver à instaurer un climat de collaboration avec les provinces et compte s'y atteler dès demain lors de sa rencontre avec les premiers ministres provinciaux en marge du match de la coupe Grey. Avec les villes, il veut, en collaboration avec les provinces, établir un nouveau pacte financier. Il promet toujours de s'attaquer au déficit démocratique au moyen d'une réforme parlementaire qui accroîtra le pouvoir et la liberté des députés. En matière de politique étrangère, il a réitéré son intention d'établir un «partenariat fructueux» avec les États-Unis, de revoir le fonctionnement des organisations internationales et d'en faire davantage en matière de développement.

Son accession à la tête du PLC n'est que le commencement de ce «voyage», a-t-il dit après avoir évoqué le mémoire de son père, Paul Martin Sr, qui avait tenté à deux reprises, en vain, d'en devenir le chef. «Plusieurs [...] m'ont demandé si, en devenant premier ministre, j'aurais réalisé son rêve. La réponse est non, cela n'a rien à voir avec son rêve mais tout à voir avec ce qu'il m'a enseigné, que le rôle des personnes qui choisissent la vie publique est de faire une différence dans la vie des gens.»

M. Martin n'a mentionné qu'en passant sa seule adversaire, Sheila Copps. Elle s'est pourtant ralliée en après-midi au moment de son seul discours au

congrès, qui se termine aujourd'hui.

Mme Copps, qui n'a obtenu que 211 ou 6% des voix, a agi comme promis et profité de cette dernière tribune pour réitérer son long plaidoyer en faveur des valeurs «libérales», son invitation «à rêver un rêve encore plus grand» et son message en faveur de l'égalité, du respect, des droits des minorités et des femmes. À sa sortie, elle a indiqué vouloir être candidate aux prochaines élections et être prête à servir dans un cabinet Martin si celui-ci le lui demandait.

On peut en douter puisque tout indique que M. Martin veuille, dans son effort pour incarner le changement, faire peau neuve sur tous les fronts. De tous les ministres actuels, seulement trois seraient assurés de se faire offrir un ministère et même une promotion. Il s'agit de l'Albertaine Anne McLellan, du Saskatchewanais Ralph Goodale et du Québécois Pierre Pettigrew, trois partisans de longue date de Paul Martin. Tous les autres ministres, en particulier ceux identifiés à Jean Chrétien, sont considérés comme étant assis sur des sièges éjectables. Il faudra cependant attendre avant de connaître la composition du nouveau cabinet. En effet, Paul Martin ignore toujours la date à laquelle il deviendra premier ministre. Il devrait être fixé mardi lors de sa rencontre avec Jean Chrétien.

Paul Martin prend la direction d'un parti qui lui est massivement acquis mais qui s'avère désorganisé par les luttes intestines des dernières années. Le PLC traîne aussi, au niveau national, une dette d'environ deux millions de dollars. L'aile québécoise, de son côté, est handicapée par une dette encore plus importante, soit 3,2 millions.

PLACEBO

SUITE DE LA PAGE 1

de la maladie des personnes qui tirent des bénéfices d'un placebo, ou qui attribuent l'effet placebo à un biais des analyses statistiques. Pourtant, certaines expérimentations menées récemment laissent panico, même des chercheurs qui ont découvert tout à fait par hasard le pouvoir de l'effet placebo alors qu'ils effectuaient des études cliniques visant à évaluer l'efficacité d'un nouveau traitement.

Les placebos sont des traitements factices qui peuvent prendre la forme de comprimés — composés d'une substance pharmacologiquement inerte comme le sucre —, d'injections de solution saline, ou même d'un simple coup de bistouri feignant une chirurgie plus élaborée. Les placebos servent le plus souvent d'éléments de comparaison dans des études destinées à mesurer l'effet thérapeutique d'une nouvelle cure.

C'est donc ainsi que le neurologue A. Jon Stoessl, du Pacific Parkinson's Research Centre de l'université de la Colombie-Britannique, a remarqué tout à fait fortuitement qu'un placebo entraînait dans le cerveau de patients atteints de la maladie de Parkinson des modifications biochimiques comparables à celles provoquées par le médicament qu'il testait. «Il s'agit là d'évidences que l'effet placebo existe», martèle le Dr Stoessl, qui a publié sa découverte dans la prestigieuse revue *Science* en 2001.

Les sujets parkinsoniens participant à l'étude du Dr Stoessl avaient trois chances sur quatre de recevoir un médicament actif censé combler le déficit en dopamine, un neuromédiateur du cerveau, que les personnes atteintes de cette maladie n'arrivent plus à produire en quantité suffisante. Par des techniques d'imagerie cérébrale, le chercheur a pu voir que l'injection du placebo avait déclenché dans la zone cérébrale endommagée par la maladie une libération de dopamine comparable à celle induite par le vrai médicament. «Nous pensons que c'est le fait que les patients étaient dans l'expectative d'un traitement efficace qui a accru la libération de dopamine», affirme Jon Stoessl. Si les patients n'avaient eu qu'une chance sur deux de se voir administrer le médicament actif, nous n'aurions peut-être pas observé la même chose parce que les attentes des patients n'auraient pas été aussi élevées. À preuve, les sujets qui savaient qu'ils recevaient une injection de placebo ne présentaient pas la même hausse en dopamine que ceux qui n'étaient pas informés et étaient de ce fait remplis d'espoir de recevoir le médicament.»

D'autres chercheurs sont allés encore plus loin. Dans le cadre d'une étude visant à juger de l'efficacité d'une greffe de cellules porcines productrices de dopamine dans le cerveau de patients atteints de la maladie de Parkinson, ils ont procédé à une chirurgie fictive (servant de placebo) — se limitant à perforer le crâne sans traverser les méninges — sur un autre groupe de patients, qu'ils ont ensuite comparés au groupe initial soumis à la greffe. Or les sujets sur lesquels l'intervention n'avait été que simulée ont vu leur état s'améliorer au même titre que ceux qui avaient reçu une greffe de cellules dopaminergiques. De plus, les bienfaits ressentis par les personnes ayant subi la fausse intervention se sont maintenus pendant près de deux ans.

C'est par une erreur de manipulation que le neuroscientifique Serge Marchand, professeur au département de chirurgie de l'Université de Sherbrooke, a lui aussi découvert l'immense potentiel de l'effet placebo pour ses patients souffrant de douleurs chroniques. Alors qu'il avait éteint par mégarde le stimulateur implanté dans le cerveau de son patient, celui-ci a néanmoins ressenti un soulagement. Depuis lors, Serge Marchand a répété l'observation chez tous ses autres patients.

Dans une étude désormais célèbre effectuée par le professeur de chirurgie orthopédique Bruce Moseley, du Baylor College of Medicine à Houston, les patients n'ayant subi qu'un simulacre de chirurgie dans le but de traiter une arthrose du genou ont eu le bonheur d'être soulagés de leurs douleurs. Et ce,

pour longtemps puisque deux ans plus tard leur mal n'était toujours pas de retour. De plus, la véritable intervention consistant à éliminer les cartilages abîmés du genou n'est pas apparue plus efficace que les simples incisions pratiquées à titre de placebo.

Selon une analyse approfondie de diverses études cliniques visant à évaluer l'effet thérapeutique d'antidépresseurs, près de 75 % de l'efficacité de ces médicaments découle de l'effet placebo, affirme l'auteur de cette revue, Irving Kirsch, de l'université de Connecticut.

Dans chaque cas, la perspective du soulagement qu'apportera un traitement reconnu pour être efficace est sans contredit au cœur de l'effet placebo observé, insistent les spécialistes. La puissance des placebos repose sur le pouvoir de guérison de l'esprit. La conviction qu'a le patient des bienfaits de l'intervention thérapeutique qu'il recevra semble en effet être la «force motrice» qui enclenche l'effet placebo, explique Irving Kirsch.

Les scientifiques reconnaissent maintenant que les informations que fournit le médecin à son patient sur les soins qu'il compte lui prodiguer sont déterminantes pour le succès du traitement, souligne à son tour Gilles Lavigne, professeur à la faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal.

Serge Marchand a par ailleurs évalué les attentes des personnes souffrant de lombalgie chronique éprouvante face au traitement (manipulation vertébrale, stimulateur nerveux électrique transcutané, TENS) que le clinicien leur proposait. Il les a ensuite comparées à celles que ce dernier prévoyait pour ses patients. Le chercheur a relevé une étrange asymétrie entre la recherche annoncée par le clinicien et la réalité vécue par les malades. «Le patient faisait une prédiction très juste de ce qui allait se passer, précise Serge Marchand, avant de souligner que «les attentes du patient sont à ce point importantes que, si un patient doute de l'efficacité d'une chirurgie qui pourrait le soulager d'un mal de dos chronique, on essaie désormais d'éviter cette intervention.»

Le psychologue Irving Kirsch apporte des nuances. «On doit insister sur la puissance du traitement afin d'accroître les croyances du patient face à son efficacité», précise-t-il. La prudence s'impose toutefois quand vient le temps de commenter le soulagement que le patient peut espérer car, si la personne s'attend à une disparition totale de sa douleur, par exemple, elle sera insatisfaite si elle éprouve encore quelques petites douleurs.»

On réalise ainsi que les potions et autres remèdes concoctés de façon empirique dans les temps anciens n'étaient vraisemblablement que des placebos, souligne Jon Stoessl. Nul doute que, si ces médicaments procuraient quelque bénéfice aux malades qui les recevaient, elles devaient sûrement découler de l'effet placebo.

Fait intéressant, les chercheurs ont également observé que l'ampleur de l'effet placebo s'accroît à mesure que l'intervention thérapeutique devient davantage invasive, souligne par ailleurs Gilles Lavigne. Une injection placebo induit généralement plus de bénéfices qu'un comprimé. Et une chirurgie est encore plus puissante qu'une injection.

Les maladies susceptibles de profiter de l'effet placebo semblent innombrables. Outre la maladie de Parkinson, les douleurs chroniques ou post-opératoires et la dépression, sur lesquelles des indices probants ont été recueillis, les chercheurs prédisent l'efficacité de placebos pour traiter certains troubles du sommeil, les toxicomanies, la sclérose en plaques ainsi que des maladies neurologiques, telles que le syndrome de la Tourette et les paniques.

Sous la direction de Gilles Lavigne, une nouvelle équipe de scientifiques canadiens se penchera sur ce mystérieux effet placebo et tentera d'en élucider les mécanismes. «Ce que ces recherches nous apprendront sur les placebos nous aidera à accroître l'efficacité de toutes les interventions thérapeutiques et la qualité des soins prodigués aux patients», annonce le Dr Lavigne.

Les OGM soulèvent des inquiétudes

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Des inquiétudes liées à la production agricole modifiée génétiquement pourraient mener à une «perte de confiance dans l'intégrité du système alimentaire canadien», révèle un document interne d'Agriculture Canada. Ce document d'information mentionne que le système de réglementation canadien en alimentation «ne reflète pas les inquiétudes soulevées par la population».

Il relate aussi que les producteurs d'aliments sont inquiets à l'idée de perdre des portions de marché, alors que les consommateurs se plaignent de ne pouvoir distinguer les aliments génétiquement modifiés de ceux qui ne le sont pas.

D'ailleurs, l'Union européenne que les organismes génétiquement modifiés inquiètent a fermé ses mar-

chés au canola canadien. «En fait, la production de canola génétiquement modifié affecte la valeur du canola non-modifié sur certains marchés», peut-on également lire dans le document d'Agriculture Canada. Le canola est le deuxième produit agricole canadien d'exportation derrière le blé.

Lors des cinq années précédant le bannissement de l'Union européenne, le Canada a vendu en moyenne pour 180 millions \$ de canola aux pays de l'Union, selon des statistiques compilées par le Conseil canadien du canola. De plus, le document indique que plusieurs pays ont, ou proposent, différents systèmes permettant de repérer les aliments génétiquement modifiés, ce qui n'a pas encore été fait au Canada. «En ce qui concerne la production agricole, le système canadien ne permet pas de distinguer ou de séparer les aliments génétiquement modifiés des autres aliments.»

MÉMOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

de vedettes préfabriquées, de psychiatre déluré et de personnalité du moment, un brin sexy, pour introduire les séquences. C'est bien normal, lance André Huet, réalisateur belge de son état, qui depuis 25 ans à la RTBF — la télévision publique en Belgique — collecte ce genre de films pour alimenter une émission hebdomadaire sur le sujet. «Ce sont des trésors nationaux qui nous montrent une autre facette de l'histoire en dehors des circuits officiels — les films de propagande, ou les news. Ce sont aussi des éléments de la mémoire collective qui immanquablement nous renvoient à la mémoire individuelle. Car les histoires de famille sont universelles. Et on ne peut s'empêcher de les regarder.»

De passage à Montréal où il va prendre part demain à une discussion sur les documentaristes amateurs, organisée au Cinéma de l'ONF dans le cadre des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), cuvée 2003, l'homme voue une passion indéfectible à ce genre de documents dont la diffusion sur les ondes de la RTBF attire pas moins de 200 000 téléspectateurs — ramenés à l'échelle du marché québécois, ils seraient 400 000 environ — par semaine. «Mais ça rejoint plus de monde encore car plusieurs enseignants enregistrent les émissions pour les présenter dans leurs cours d'histoire», souligne-t-il.

C'est qu'en Europe, ces images du quotidien montrant l'explosion d'un camion dans un village belge, des voyages d'ingénieurs au Congo ou en Chine, l'exposition universelle de Bruxelles en 1958, la vie d'une petite communauté pendant l'occupation allemande ou, pourquoi pas, la construction d'un pont à Namur, séduisent. «Sans doute parce qu'elles nous permettent de pénétrer dans une histoire qu'on pensait à jamais oubliée», dit M. Huet.

Le modèle fait même école en Suisse, au Portugal ou en Allemagne, où plusieurs réalisateurs ont décidé de marcher sur les traces de l'équipe de la RTBF en lançant eux aussi des appels à la population, à l'attention de leur télévision publique respective ou par l'entremise des journaux, pour mettre la main sur ces bijoux de famille qui dorment dans les caves et les greniers. Et les offrir à des téléspectateurs friands de ces scènes surannées qui inspirent inévitablement des phrases telles: «Mon grand-père avait la même voiture», «Ma tante avait un bicycle à gaz identique», «Ça me rappelle mes vacances à la plage quand j'étais gamin!» «On a créé un mouvement, s'enorgueillit ce collectionneur de bouts de vie. Et c'est tant mieux, car si personne ne s'occupe de ces films, ils finissent par disparaître.»

Le réalisateur Yann Langevin et le monteur Alain Baril le croient aussi. En 1995, un projet un peu fou, baptisé «Venez ou tournez», les a conduits en Winnebago dans 24 municipalités du Québec en quête de ces petits bouts de quotidien immortalisés sur 8,95 ou 16 mm, de la Gaspésie à la Montérégie en passant par le Lac-Saint-Jean, le Saguenay ou Charlevoix. Résultat: 70 heures d'enregistrements uniques — «20 % à peine de tout ce que les gens nous ont proposé», précise M. Langevin — ont ainsi été transférées sur bande vidéo, 70 heures qui donnent un peu plus de sens à la devise du Québec même si depuis huit ans ces enregistrements dorment toujours dans le fond d'une boîte.

«Chaque année, nous essayons d'intéresser des diffuseurs et des producteurs pour rendre publiques ces images», dit Alain Baril. Mais sans succès. Les gens appuient notre démarche. Ils trouvent l'idée géniale. Mais lorsque vient le temps d'en faire une série d'émissions de 30 minutes ou d'une heure, ça tombe à l'eau.»

Problème de rentabilité? Syndrome de l'amnésie collective qui n'affecterait donc pas uniquement le patrimoine bâti? «C'est sûr qu'ici la culture de la conservation n'est pas très développée, poursuit-il. Pour l'écrit, ça va. Mais quand on tombe dans les images, c'est la misère.» «On arrive à trouver de l'argent pour mettre en scène le quotidien de Michèle Richard, renchérissant son acolyte. Je n'ai rien contre. Mais lorsque vient le temps de financer la diffusion d'images d'amateurs qui possèdent une riche valeur patrimoniale, culturelle ou historique, on se rend compte qu'il n'existe pas de case dans les formulaires de demande d'aide financière pour ce type de projets...» Ce qui oblige du même coup un Adélar exhibant fièrement devant ses amis les gibiers tués dans la journée, un Marcel-Marie et son petit ami Roger se baignant timidement au milieu de pitounes (en bois) ou encore une Léda à vélo sur un chemin de terre, à revenir à la vie, dans toute la simplicité de leur époque, sur un tube cathodique dans des cercles d'initiés seulement.

Mais les temps changent, croit Sylvain Cormier, chroniqueur culturel au Devoir le jour et collectionneur privé de films de famille le soir. «On s'en va doucement ici vers la valorisation de ces documents, dit celui qui travaille actuellement sur une série télévisée dont la matière première tient en 2000 bobines glanées ici et là et entreposées dans son appartement montréalais. Actuellement, aucun diffuseur ne s'est manifesté. Mais ce genre de projet a beaucoup de potentiel.» «Nous sommes à l'ère de la télé-réalité, et même de l'après-télé-réalité, poursuit-il. Ces films de famille, c'est la télé-réalité qui vient du passé.» L'authenticité en plus, avec plutôt que des beuveries de jeunes au discours puéril dans la cuisine aseptisée d'un appartement décoré avec mauvais goût, une armée de jeunes faisant de la gymnastique en cadence sur le terrain d'une école. Tous de blanc vêtus.

LES SPORTS

La finale de la coupe Grey se joue demain

Don Matthews apporte des changements

PHILIPPE REZZONICO PRESSE CANADIENNE

Regina — Ce n'était pas le numéro 24, mais bien le 37, qui occupait le plus souvent le poste de demi de coin des Alouettes dans la LCF, pour des gains de 1561 verges et 13 touchés.

Tous savaient avant même que la séance ne se termine que l'entraîneur Don Matthews allait remplacer Omar Evans par Brandon Williams en vue du match de la coupe Grey.

La substitution n'est nullement étonnante quand on sait à quel point Evans a été battu à répétition par les receveurs adverses cette saison, particulièrement en finale de l'Est contre les Argonauts de Toronto, dimanche dernier.

«Omar est blessé au cou et il n'a pu prendre part à autant de jeux simulés que prévu, a dit l'entraîneur des Alouettes. Il est possible qu'il ne joue pas dimanche [demain]. Au moment où l'on se parle, Williams remplace Evans.»

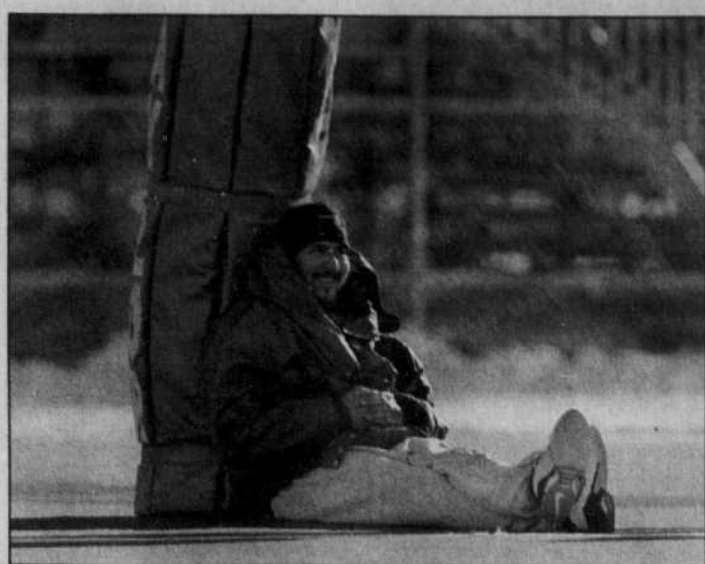
Pour le demi américain qui a joué son football collégial avec les Bulldogs de l'université de Géorgie, la nouvelle n'en était pas une.

«Don m'en avait parlé un peu plus tôt cette semaine, a-t-il dit. C'est une belle marque de confiance de sa part. Ce match-là est le plus important auquel je vais participer. Plus gros encore que lorsqu'on affrontait l'université de la Floride.»

«Pour moi, c'est une belle occasion, mais je ne suis pas surpris qu'il fasse appel à mes services», a conclu le joueur qui s'est bien gardé d'évoquer les difficultés de son coéquipier.

Matthews devrait aussi procéder à un autre changement d'importance en vue de la rencontre contre les Eskimos d'Edmonton.

«La présence de Rob Brown est incertaine, très incertaine», a dit



SHAUN BEST REUTERS

Anthony Calvillo a profité d'une petite pause assis au pied d'un poteau de buts lors de l'entraînement des Alouettes hier.

l'entraîneur, en parlant de son excellent joueur de ligne défensive qui est blessé à l'épaule. Oby Arah le remplacera à ce poste.

La perte de Brown est importante, car la première ligne défensive des Alouettes est reconnue pour mettre une pression considérable sur le quart adverse.

«Adriano Belli est par contre remis à 100 %», a souligné Matthews. Belli, un plaqueur défensif, avait été blessé au mollet dimanche dernier.

«La présence de Belli est très importante, a noté son coéquipier à la défense Ed Philion. Ce gars-là apporte un enthousiasme contagieux à notre ligne et il rend mon travail plus facile. S'il n'avait pu jouer, ça aurait été problématique.»

Rivalité

À la veille du match ultime, les deux équipes s'envoient des points par médias interposés.

«C'est normal les petites guerres de mots à l'approche d'un match comme la coupe Grey, surtout que

ça fait deux ans qu'on s'affronte en plus des rencontres de la saison régulière. Il commence à avoir une grosse rivalité entre nous», pense le demi Bruno Heppell.

«Ce n'est pas le même genre de rivalité que l'on peut développer à force d'affronter une équipe située à proximité comme Ottawa, mais c'est vrai que ces deux clubs commencent à ne pas s'aimer, a renchérit Philion. Et le fait qu'ils [les Eskimos] espèrent prendre leur revanche après avoir perdu la coupe Grey l'an dernier ne fait que jeter de l'huile sur le feu.»

Rayon temps, le soleil persistant des deux derniers jours et un mercure avoisinant le point de congélation ont rendu la tâche plus facile pour l'entraînement des deux équipes.

«Si cette température se maintient, ça va être parfait, soutient Heppell. Il fait froid, mais l'adhérence est excellente. Ce sont les spectateurs qui vont en profiter. Ils vont avoir droit à un meilleur spectacle avec les deux meilleures équipes au pays.»

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Table with columns: Section Nord-Est, G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows: Boston, Toronto, Ottawa, Buffalo, Montréal.

Section Atlantique

Table with columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows: Philadelphie, New Jersey, N.Y. Islanders, N.Y. Rangers, Pittsburgh.

Section Sud-Est

Table with columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows: Tampa Bay, Atlanta, Caroline, Floride, Washington.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Table with columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows: St. Louis, Detroit, Chicago, Nashville, Columbus.

Section Nord-Ouest

Table with columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows: Vancouver, Colorado, Edmonton, Minnesota, Calgary.

Section Pacifique

Table with columns: G, P, N, DP, BP, BC, Pts. Rows: Los Angeles, Anaheim, Dallas, Phoenix, San Jose.

Hier

Table with columns: City, Score. Rows: Boston 4 Columbus 0, Pittsburgh 2 Buffalo 1 (P), Tampa Bay 5 Washington 2, Detroit à Chicago, Phoenix à Dallas.

Aujourd'hui

Table with columns: City, Score. Rows: N.Y. Rangers au New Jersey, 13h; St. Louis à Los Angeles, 16h; Vancouver à Boston, 19h; Montréal à Ottawa, 19h; Atlanta à Philadelphie, 19h; Washington en Caroline, 19h; Floride à Pittsburgh, 19h30; N.Y. Islanders à Nashville, 20h; Detroit au Minnesota, 20h; Dallas au Colorado, 21h; Calgary à Edmonton, 22h; Toronto à San Jose, 22h.

Demain

Table with columns: City, Score. Rows: Floride à Atlanta, 17h; Phoenix à Columbus, 17h; N.Y. Rangers à Chicago, 19h; St. Louis à Anaheim, 20h.

Calvillo, joueur par excellence de la LCF

Ben Cahoon est proclamé meilleur joueur canadien

PRESSE CANADIENNE

Regina — Deux joueurs des Alouettes de Montréal, le quart Anthony Calvillo et le demi-inséré Ben Cahoon, ont raflé des trophées à l'occasion du gala annuel de la LCF, hier.

Calvillo a été proclamé joueur par excellence de la LCF tandis que Cahoon a été sélectionné à titre de meilleur joueur canadien.

Le garde des Alouettes Scott Flory, finaliste dans la catégorie du meilleur joueur de ligne, a vu Andrew Green, des Roughriders de la Saskatchewan, l'emporter dans cette catégorie, tandis que le second du club montréalais Kevin Johnson n'a pu devancer Joe Fleming, des Stampedeers de Calgary, au scrutin du joueur défensif par excellence.

Les autres honneurs sont allés au receveur des Lions de la Colombie-Britannique Frank Cutolo, la recrue de l'année, et à Bashir Levingston, des Argonauts de Toronto, le meilleur joueur des unités spéciales.

Calvillo a été préféré à Dave Dickenson, le quart des Lions, au scrutin mené auprès des journalistes affectés au football au Canada.

Calvillo, qui avait été finaliste dans la catégorie du joueur par excellence en 2002, a connu une saison 2003 phénoménale. Il a mené la LCF cette année aux chapitres des tentatives de passes (675), des passes complétées (408), des verges gagnées (5891) et des touchés (37). Il a ainsi aidé les Alouettes (13-5-0) à terminer au sommet du classement de la section Est.

Quant à Cahoon, il a été sacré meilleur joueur canadien une deuxième année de suite. Il a de-

vancé au scrutin le centre-arrière des Roughriders Chris Szarka.

Cahoon, qui est né dans l'État américain de l'Utah mais a grandi en Alberta, a réussi 112 réceptions en 2003, un sommet dans la LCF, pour des gains de 1561 verges et 13 touchés. Son total de passes captées est un sommet dans l'histoire de la LCF par un joueur canadien.

Cutolo a été choisi à titre de recrue de l'année après avoir capté 64 passes pour des gains de 908 verges et sept touchés. Il a aussi terminé au quatrième rang de la ligue chez les spécialistes de retours de bottés, avec 60 retours pour des gains de 553 verges et un majeur. Il a par ailleurs été cinquième au niveau des retours de coups d'envoi avec 35 retours pour 693 verges.

Greene a été sacré meilleur joueur de ligne pour la première fois de sa carrière. Ce membre de la ligne à l'attaque des Riders a aidé son équipe à mener le circuit pour les gains au sol (2525 verges) et les touchés au sol (24) cette saison.

Aux unités spéciales, Levingston a mené la LCF au chapitre des retours de bottés avec 60 retours pour des gains de 811 verges et trois touchés. Il a aussi été deuxième pour les retours de coups d'envoi avec 29 retours pour 881 verges et deux touchés.

Ses cinq touchés sont un sommet dans la LCF pour un joueur des unités spéciales.

Fleming, le meilleur joueur défensif, s'est joint aux Stampedeers cette saison après une retraite d'un an. Il a réussi 11 plaqués du quart derrière la ligne de mêlée, un sommet d'équipe bon pour le deuxième rang dans la ligue.

Calvillo a mené la LCF cette année aux chapitres des tentatives de passes, des passes complétées, des verges gagnées et des touchés

LE CANADIEN

La disette à l'attaque est du jamais vu pour Julien

ROBERT LAFLAMME PRESSE CANADIENNE

Gatineau — Claude Julien n'a jamais fait partie d'une équipe plongée dans une profonde période de léthargie à l'attaque comme celle que le Canadien traverse actuellement.

«Honnêtement, c'est du jamais vu pour moi, entraîneur et même comme joueurs», a-t-il déclaré hier au terme de la séance d'entraînement de l'équipe à l'aréna Robert-Guérin de Gatineau.

Le Canadien n'a gagné que deux fois dans ses 10 derniers matchs (2-7-1), tout en ne marquant que 12 buts. N'ayant réussi que 32 filets en 17 rencontres, il est en voie de chauffer le record de médiocrité de la LNH de 151 buts seulement dans un calendrier de 82

matchs en saison régulière. La marque a été établie par le Lightning de Tampa Bay en 1997-98.

L'année suivante, en 1998-99, le Canadien n'a compté que 184 buts, soit le plus faible total de son histoire dans une saison de 82 rencontres.

L'entraîneur a dévoilé ses états d'âme pour la première fois depuis le début des insuccès de l'équipe.

«Je ne suis pas démoralisé face à la situation, mais plutôt frustré, a-t-il affirmé. L'expérience acquise au fil des années me permet de bien gérer mon temps et mon niveau de stress. Je ne dors pas de longues heures, mais je dors bien», a-t-il continué en esquissant un sourire.

Julien ne veut surtout pas qu'on s'apitoie sur le sort de l'équipe, mais il constate que la chance ne la favorise pas en ce moment.

«J'ai remarqué, en visionnant des reprises de buts,

que la rondelle bifurque souvent sur le bâton ou le patin d'un de nos joueurs avant de se retrouver derrière le gardien. J'ai hâte que ça nous arrive», a dit l'entraîneur, en ajoutant que les joueurs devront s'impliquer davantage physiquement afin de renverser la vapeur.

Julien, qui ne manifeste aucun signe de panique tant sur la patinoire qu'à l'extérieur, refuse de baisser les bras. «J'ai encore des éléments de solution et je vais en avoir jusqu'à temps que ça débloque», a-t-il résumé.

Julien n'est effectivement pas à court de solutions. À l'entraînement hier, il avait de nouveau modifié tous ses tris. Ainsi, le vétéran joueur de centre Joé Juneau devrait être muté à la gauche de Saku Koivu et de Richard Zednik à l'occasion de l'affrontement contre les Sénateurs d'Ottawa, ce soir.

Quoi encore? Donald Audette devrait reprendre sa

place dans la formation, après avoir été en pénitence jeudi, à la droite de Mike Ribeiro et de Chad Kilger.

Yanic Perreault devrait être de retour à sa position au centre, en compagnie de Jan Bulis, à gauche, et d'Andreas Dackell, à droite.

Steve Bégin, lui, devrait pivoter une unité complétée par Darren Langdon, à gauche, et Niklas Sundstrom, à droite.

Les jeunes Michael Ryder et Marcel Hossa pourraient se retrouver dans les gradins, selon ce qu'on a vu. «Il n'y a rien d'assuré», a rappelé l'entraîneur, en laissant toutefois entendre que Juneau fera partie du premier trio.

Afin de créer l'étincelle en avantage numérique, Julien envisage également d'utiliser le défenseur Craig Rivet à l'attaque.

Téléphone: 985-3344 Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet: www.ledevoir.com/offres.html www.ledevoir.com/avis.html

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO DE COUR: 200-22-025815-036. COUR DU QUÉBEC, PINTENDRE AUTOS INC. Part. demanderesse, VS MARIO TRUDEL. Partie défenderesse, Le 25 novembre 2003 à 13h00 heures de l'après-midi, au domicile de la partie défenderesse, au numéro 180, Bernard, en la ville de St-Constant, district judiciaire de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 télécopieur acoustique bleu; 2 amplificateur et acc.; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPANT. Montréal, 13 novembre 2003. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TÉL.: (514)397-9277.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO DE COUR: 572948574. COUR MUNICIPALE, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE QUÉBEC, VS DELICE, FRANTZ. Partie défenderesse, Le 26 novembre 2003 à 13h00, 969, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Infiniti J30 1993 immatriculé 042HWP portant le numéro de série: JN-KAY21D6PM02279. CONDITIONS: ARGENT COMPANT. Montréal, 13 novembre 2003. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TÉL.: (514)397-9277.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO DE COUR: 566717023. COUR MUNICIPALE, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE QUÉBEC, VS DAUST, JUSTIN. Partie défenderesse, Le 26 novembre 2003 à 13h00, 969, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Honda Civic 1989, immatriculé 553MS8 portant le numéro de série: JHMED73 69K8004C3. CONDITIONS: ARGENT COMPANT. Montréal, 13 novembre 2003. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TÉL.: (514)397-9277.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE, NO GST-826-01. LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, RICHARD REILLY, Partie défenderesse, AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 28/11/2003 à 11:00 AU: 900 INDUSTRIEL #128, ST-EUSTACHE, District de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD REILLY, saisis en cette cause, soit: outils, meubles, pneu, cuisinière, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, 13 novembre 2003. MARTIN CYR, huissier de justice. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450)491-7575, Fax (450)491-3418.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE, NO: 540-02-011637-015. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, RICHARD REILLY, Partie défenderesse, AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 28/11/2003 à 11:00 AU: 900 INDUSTRIEL #128, ST-EUSTACHE, District de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD REILLY, saisis en cette cause, soit: outils, meubles, pneu, cuisinière, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, 13 novembre 2003. MARTIN CYR, huissier de justice. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450)491-7575, Fax (450)491-3418.

AVIS DE VENTE. PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, NO DE COUR: 760-17-00098-025. 9048-9799 QUÉBEC INC., Partie demanderesse, VS 9072-7888 QUÉBEC INC., Partie défenderesse, Le 26 novembre 2003 à 10h00 heures de l'avant-midi, au domicile et la place d'affaires de la partie défenderesse au numéro 48 Parc Woodland et au 48 Parc Woodland #101, en la ville de Léry, district judiciaire de Beauharnois, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 système informatique comprenant: lecteur de disque, CD-ROM, graveur, écran 15", haut-parleurs, souris, clavier, modem et son contenu (logiciels); 1 imprimante, télécopieur, copieur,

scanner, et acc. CONDITIONS: ARGENT COMPANT. LeMoyne, le 12 novembre 2003. Normand Poirsant, Huissier de justice. GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS. TEL: (450)486-2628.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE, NO GST-826-01. LOI SUR LA TAXE D'ACCISE REPR. PAR SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse, RICHARD REILLY, Partie défenderesse, AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 28/11/2003 à 11:00 AU: 900 INDUSTRIEL #128, ST-EUSTACHE, District de TERREBONNE, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD REILLY, saisis en cette cause, soit: outils, meubles, pneu, cuisinière, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. Informations: 514-256-3622. Richard Gagné, HUISSIER DE JUSTICE. Richard Gagné, Huissiers de Justice, 5198, rue Sherbrooke Est, Bureau 2670, Montréal, Québec, H1T 3X1. Téléphone: (514) 256-3622.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LAVAL, COUR DES PETITES CRÉANCES, NO: 540-32-012286-027. CONFITECH INC., Partie demanderesse, CENTRE D'ACHATS FIRST PRO, Partie défenderesse, AVIS DE VENTE JUDICIAIRE. PRENEZ AVIS que le 27/11/2003 à 11:00 AU: 395, STE-CROIX, #202, ST-LAURENT, District de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CENTRE D'ACHATS FIRST PRO saisis en cette cause, soit: Armeusement de bureau, ordinateur, photocopieur etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISE. St-Eustache, 13 novembre 2003. CLAUDE BEAUREGARD, huissier de justice. Philippe, Tremblay, Dion & Ass., 165, rue Du Moulin, St-Eustache, Québec, J7R 2P5. Tél: (450)491-7575, Fax (450)491-3418.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 550-17-014507-031. BANQUE ROYALE DU CANADA C. BOIS DECORTEX INC. Le 26-11-2003 à 11h00 heures de l'avant-midi, au domicile et la place d'affaires de la partie défenderesse, au 11735, AVENUE PHILIPPE PANNETON, MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BOIS DECORTEX INC. saisis en cette cause consistant en: 1 machine "plaineur P850" de couleur verte et acc.; 1 machine à sabler 40" de marque "BMG" de couleur verte et acc.; etc. MONTRÉAL, le 13ième jour de novembre 2003. STEVE ZUCERAD, HUISSIER DE JUSTICE. Étude J.F. Bouchard, Huissiers de Justice.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 540-02-01955-930 COUR DU QUÉBEC (Chambre civile) JOHANNÉ KOCHENBURGER Partie demanderesse c. MONIQUE LEMIRE Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE et donné à Monique Lemire de comparaitre au greffe de cette cour situé au 2800, boul. St-Martin Ouest à Laval, province de Québec, salle 2.10 le 18 décembre 2003 à 9h suite à la publication du présent avis dans le journal "LE DEVOIR". Une copie de la requête amendée en radiation d'enregistrement jointe avec le nouvel avis de présentation a été remise au greffe à l'intention de MONIQUE LEMIRE. Lieu: Laval Date: 21/11/03 Carole Lefort Greffier adjoint

AVIS vous est par les présentes donné que la compagnie 9050-2683 QUÉBEC INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège sociale dans la ville de Ste-Thérèse, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies. Date à Ste-Thérèse, ce 8^e jour de juillet, 2003. 9050-2683 QUÉBEC INC. Par: GREGORY SPIDAKIS Secrétaire

AVIS vous est par les présentes donné que la compagnie 9048-6614 QUÉBEC INC., constituée en corporation en vertu de la Loi des Compagnies du Québec et ayant son siège sociale dans la ville de Ste-Thérèse, demandera à l'inspecteur Général des Institutions Financières de la province de Québec la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies. Date à Ste-Thérèse, ce 8^e jour de juillet, 2003. 9048-6614 QUÉBEC INC. Par: GREGORY SPIDAKIS Secrétaire

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1148471072 DEMANDE DE DISSOLUTION (article 37. Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales) Prenez avis que la compagnie / personne morale 2744-7044 QUÉBEC INC. ayant son siège social 575, CLAUDE MELANCON, LAVAL, QUÉBEC, H7N 8A3 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au Régistre des entreprises du Québec, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

Prenez avis que la compagnie / corporation ST-LUMI INC. ayant son siège social au 4965 Jean Rivard St-Léonard (arr) Montréal, Québec H1R 1V1 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS DE VENTE JUDICIAIRE PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUXHARNOIS, COUR MUNICIPALE, NO: 03-087690. M. CHELINE MARTIN, perceptrice des amendes pour la Ville de Châteauguay - Demanderesse c. René ANCTIL - Défendeur. Le 02 décembre 2003 à 11:30 heures, en vertu d'un bref d'exécution, au domicile du défendeur, au 4405, des Hérons, Ste-Catherine, District de Beauharnois, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de René ANCTIL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Toshiba 32 pouces, 1 vidéo cassette Toshiba WS22CF et accessoires, 1 lecteur DVD, JVC TH-A et accessoires; 1 causeuse en cuir mauve 2 places, 1 micro-onde GE et accessoires; 1 lave-vaisselle McClary et accessoires; 1 ordinateur Pentium 4 incluant: écran Prima, clavier, haut-parleurs et accessoires; 1 meuble pour ordinateur fini brun verni; 1 sècheuse Maytag blanche; 1 laveuse geige Kenmore. CONDITIONS: ARGENT COMPANT. Étude CHEQUE VISE. Information: Éric MOREL, huissier de justice du district de Beauharnois, Bruchési, Toulouse, Bruchési, s.n.c. HUISSIERS DE JUSTICE 139, rue Salaberry, Bureau 100 Valleyfield, Québec J6T 2H8 Tél: (450) 377-1215, Fax: (450) 377-1218, 1-800-323-1215.

Environnement Canada Montréal Prévisions météo

Table with columns: Day, Conditions, Temperature, Precip. Rows: Aujourd'hui, Ce soir, Dimanche, Lundi, Mardi.

La météo en un clin d'œil



Table with columns: Lever du soleil, Coucher du soleil, Indigo UV, Indice UV.

Table with columns: Canada, Location, Wind, Temp. Rows: St. John's, Halifax, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton, Regina, Vancouver, Whitehorse, Yellowknife.

Table with columns: Le monde, Location, Wind, Temp. Rows: New York, Chicago, Atlanta, Miami, Los Angeles, Rio de Janeiro, Amsterdam, Moscou, Tokyo, Sydney.

Parlez directement avec un prévisionniste Météo Conseil 1-900-565-4455

Pour le dernier bulletin météo en ligne, consultez le site Web météo à l'URL www.meteo.ec.gc.ca La météo canadienne sur le Web